RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

RAPPORT D’ACTIVITE DE L’ASSOCIATION

 2019-2020

Mesdames et messieurs, cher(e)s ami(e)s,

Qui aurait pu se douter l’an passé à l’issue de notre AG que nous serions confrontés à une crise sanitaire mondiale, totalement imprévue, redoutable et qui est loin d’être terminée. Elle a apporté des bouleversements terribles dans notre économie, dans notre vie culturelle et sociale. Notre rapport au temps s’en trouve modifié. De nouvelles solidarités sont en train de s’établir ainsi que l’absolue nécessité de revoir nos devoirs par rapport au patrimoine naturel.

La vie associative en raison des mesures sanitaires s’est trouvée bloquée, dès le 16 mars, par suite du confinement et de l’impossibilité de se réunir. Notre CA sera toujours resté actif puisque sur la période écoulée nous nous serons réuni 5 fois en format habituel et 3 fois en visioconférence. Comme vous en avez été averti par lettre, notre désir a été de maintenir notre AG début août dans ces locaux, formule qui avait remporté un grand succès l’an passé. Un grand merci aux administrateurs qui ont pris les contacts nécessaires et ont tout fait pour que nous puissions nous retrouver ici aujourd’hui.

Nous avons été présents dans toutes les manifestations pouliguennaises où nous étions invités : forum des associations en septembre ; vœux du maire ; accueil des nouveaux arrivants. Il est essentiel de se faire connaître et de présenter notre action aussi bien auprès des résidents principaux ou secondaires que des nouveaux arrivants. Nous devons être à l’écoute des remarques, des demandes. Les modes de vie changent et les jeunes générations doivent peser dans nos structures.

Nous avons également été largement représentés à la réunion-bilan sur les circulations douces organisée par Cap Atlantique et la Municipalité.

L’année 2020 a vu le renouvellement de nos conseils municipaux. Cela a été l’occasion pour l’ASPEN de rencontrer longuement des délégations des trois listes qui se présentaient aux élections et de les questionner sur leurs projets en rapport avec l’objet de l’ASPEN. Nous les remercions de leur accueil, de leur bienveillance et de leurs réponses très complètes publiées intégralement dans la lettre d’information du mois de mars. Les urnes ont parlé le 28 juin et sommes heureux de féliciter le nouveau maire, Mr Samama,, pour son élection ainsi que tous les maires-adjoints et conseillers municipaux de la majorité ou de l’opposition.

Selon notre tradition, l’ASPEN souhaite travailler dans un esprit de franche coopération avec les nouveaux élus en étant une force de proposition pour défendre le Patrimoine du Pouliguen et améliorer la qualité de son cadre de vie. Tout cela, bien sûr, en gardant une totale indépendance vis-à-vis des élus et instances gouvernementales. Pour cette raison et conformément à nos nouveaux statuts, notre VP devenant conseiller municipal, a démissionné du CA.

Au point du vue administratif, les outils numériques sont de plus en plus utilisés. D’une part pour le règlement par virement des cotisations, d’autre part pour l’envoi par email des divers documents. Il faudrait dans un proche avenir que toute la communication puisse se faire sous forme numérique : économie, rapidité, souplesse, sureté dans la réception par nos adhérents sont des avantages à prendre en compte.

Je terminerai ce rapport moral en remerciant tous les administrateurs pour leur implication active dans le ou les domaines qu’ils avaient choisis.

PASSONS MAINTENANT AU RAPPORT D’ACTIVITE DE L’ASSOCIATION

**1/ Domaine de l’urbanisme**

***Permis de construire 5 ter rue de la Chapelle et alentours.***Ce dossier est au point mort dans l’attente du rendu du jugement par le Tribunal Administratif. A l’angle de l’avenue Antoine et de la rue de la Chapelle, des permis ont été accordés.

***Site des Korrigans.***

Plusieurs projets avaient été envisagés par l’ancienne municipalitémais aucun d’entre eux n’a été retenu. Il s’agit de préserver et de mettre en valeur un patrimoine naturel s’étendant sur 6 ha, tout en donnant à la partie bâtie une vocation d’intérêt public. Nous attendons la mise en place de la commission extra-municipale promise. Celle-ci devrait travailler sur l’avenir de ce site pour lequel il est attendu des labels environnementaux.

***Boisement de Penchâteau***

Rappelons que sur Penchâteau et la Grande côte, le maintien du boisement est protégé par la servitude d’utilité publique de l’AVAP. Cette année encore, nous avons été interpellés pour des abattages illégaux, cad n’ayant fait l’objet d’aucune demande d’autorisation préalable vis-à-vis de la mairie. En juin, l’ASPEN a écrit à Mr le maire du Pouliguen pour lui demander de faire établir à chaque fois un PV d’infraction avec demande de sanction et de le transmettre au procureur de la République.

***2/ Atelier PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de Cap Atlantique***

Là encore, mais cette fois du côté de Cap Atlantique, tout est resté au point mort en attendant les décisions des nouveaux élus.

L’ASPEN a adressé au mois de janvier 2020 à Cap Atlantique une contribution formée de 33 propositions d’actions. Ces actions s’inscrivent dans les 5 thématiques retenues pour l’élaboration du PCAET : bâtiments ; énergies renouvelables ; mobilité et transports ; adaptation au changement climatique ; comportement et consommation.

Sur cette question, plus que jamais d’actualité, je peux adresser par mail ce documents aux adhérents intéressés.

**3/ Circulation et mobilités douces**

Cette question a été abordée globalement lors d’une réunion de concertation tenue à la mairie le 18 novembre dernier.

Les 3 chicanes temporaires installées, été 2019, rue François Bougouin n’ont donné satisfaction ni aux usagers, ni aux riverains. Les comptages routiers effectués ont montré que 90% des véhicules dépassaient les 30 km/h. La sécurité reste donc un problème majeur sur le secteur de Penchâteau.

La solution de la chaussée à voie centrale banalisée pourrait être envisagée sur la rue François Bougouin, comme ailleurs. Deux lignes de rive sont tracées où les vélos sont prioritaires. Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale où mordent sur les rives en suivant les vélos. Ce dispositif est mis déjà en œuvre dans de nombreuses villes où la faible largeur de chaussée rend impossible le tracé de deux bandes cyclables de 1,5 m.

Nous attendons de la nouvelle municipalité la création d’une commission extra- municipale ayant pour objet de définir les priorités du plan cyclable de la commune.

**4/ Travaux entrepris sur la Grande Côte**

Des travaux de restauration des landes et pelouses sommitales ont été entrepris sous maîtrise d’ouvrage du département en début d’année. Ils ont suscité questions et interrogations de la part de nos adhérents. Un courrier a été ainsi adressé fin février au chef de service Aménagement du département qui nous a répondu en nous adressant un volumineux dossier illustrant le plan de localisation des interventions prévues au titre du contrat Natura 2000 – Côte Sauvage. Ce dossier a été transmis à tous les adhérents disposant d’une adresse mail. Le bunker mis à jour lors des travaux a été remblayé pour éviter toute occupation illicite.

**5/ Dragage du port**

Cette question revient régulièrement à l’ordre du jour et surtout lorsque des disfonctionnements perturbent le cours des travaux. Une rupture de canalisation, heureusement vite réparée, a inquiété à juste titre les riverains au mois de mai. Le dragage du port est une question complexe car le port a été aménagé sur un étier alimentant les marais salants. De nombreuses études ont été menées par le SIVU du port aboutissant toutes à des solutions coûteuses à l’efficacité incertaine.

Le désenvasement de l’étier et l’ensablement de la baie nécessitent de nouvelles réflexions entre les partenaires concernés.

CONCLUSION

Vous avez remarqué qu’à l’ordre du jour de notre AG était porté « élection de membres du CA ». Il y a bien sûr un tiers sortant, cad 4 membres. Deux seulement se représentent et beaucoup d’autres souhaitent sortir du CA pour prendre un repos que vous jugerez je l’espère bien mérité. Votre président se trouve parmi ceux-ci.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Luc Bourgeois

Président de l’ASPEN